

CMA FORMATION

Sainte-Clotilde - Saint-Pierre - Saint-André - Saint-Gilles Les Hauts

Livret d'accueil

Vous trouverez dans ce document
les informations utiles à votre parcours au



Centre de Formation de Saint-Gilles Les Hauts



- Livret d'accueil - édition août 2025



Chambres
de
**Métiers
et de l'Artisanat**

CMA FORMATION

SAINT - GILLES LES HAUTS

SOMMAIRE

Votre Centre de formation	3
Vos interlocuteurs	4
Les horaires des cours	4
Les espaces de formation	5
La restauration	5
L'internat	5
L'accessibilité	6
Le déroulement de votre formation	7
L'organisation de votre travail	8
La représentation et les règles de vie	9
La sécurité	9
Le référent handicap	10
Accompagnement social et éducation à la citoyenneté	11
Emulation à travers les concours d'excellence	11
Mobilité en cours de formation	12
Médiation et lutte contre le décrochage	13

**SPÉCIFICITÉS
APPRENTISSAGE**



Votre Centre de formation de Saint-Gilles Les Hauts

Le Centre de Formation de Saint-Gilles Les Hauts est situé dans les mi-pentes sur un site partagé avec le Centhor ce qui permet une mutualisation de moyens et l'accès facilité à des services de restauration et d'hébergement.

Des formations diplômantes dans le domaine de l'artisanat



Métiers de l'art, graphisme et communication

Niveau 3

- CAP Fleuriste

Niveau 5

- TP Graphiste



Métiers de la Santé

Niveau 5

- BTMS Technicien qualité en Prothèse Dentaire
- BTS Opticien Lunetier

Niveau 6

- Licence Pro Optique Professionnelle



Métiers du Tertiaire

Niveau 4

- CP Adjoint de Dirigeant d'Entreprise Artisanale (ADEA)



Métiers du Froid

Niveau 3

- TP Monteur Dépanneur en Climatisation



Métiers du Textile et de la Mode

Niveau 3

- CAP Métier de la Mode Vêtement flou
- CAP Sellerie Générale



Le centre de formation de Saint Gilles Les hauts propose également :

- des actions de formation professionnelle, notamment avec un plateau dédié à la couture
- de la VAE.



Consultez nos fiches de formation sur www.artisanat974.re

 **Scanne moi**

Vos interlocuteurs

Standard

0262 55 68 55

Responsable d'Unité pédagogique

Nadège PICARD

Chef de Travaux

Jean-Hugues TERRO

Direction-bassin

Jonathan NARSAPA

Formation continue

Catherine EMERENTIEUNE

Agents

Jocelyn GOVINDAMAL

David SIALA CHAMBA

Stevenson MOUCHINY

Responsable d'Unité administrative et pédagogique

Audrey CHEUNG KAM

Référent handicap

Nathalie BEVERAGGI

Secrétariat et Assistance administrative

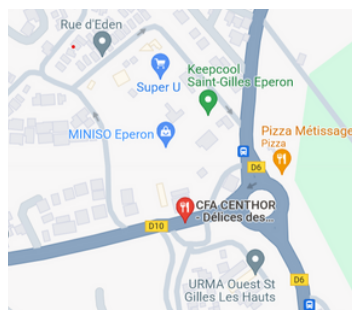
Mirella GAZE

Brigitte BENARD

Sarah ODON

Et tous vos professeurs ...

➤ ADRESSE



Centre de Formation
de Saint-Gilles Les hauts
1, route de l'Eperon - 97435
Saint-Gilles les Hauts

Référente mobilité régionale

Eva BEGUE

Référente handicap régionale

eva.begue@cma-reunion.fr



Les horaires des cours

Lundi	10h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00	Mardi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00
Mercredi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00	Jeudi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00
Vendredi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 15h00		



Apprentissage : p4formation@cma-reunion.fr

apprentissage.ouest@cma-reunion.fr

Formation continue : formationcontinue.ouest@cma-reunion.fr



www.artisanat974.re



Chambre de Métiers et de l'Artisanat Réunion

Les espaces de formation

Le Centre de Formation de Saint-Gilles Les Hauts est constitué de plusieurs bâtiments :

- Salles de formation d'enseignement général et professionnel
- Plateaux techniques pour les métiers
- Salle informatique
- Bâtiments administratifs

Les plateaux techniques

Tous les ateliers disposent des moyens matériels pour la préparation des diplômes, certifications et qualifications ainsi que pour les formations de perfectionnement technique.



Restauration

Vous pouvez accéder à un service de restauration collective sur le site.

L'accès est réservé aux personnes munies d'un ticket ou d'un badge magnétique crédité en argent.

Le repas forfaitaire comprend une entrée, un plat et un dessert (prise en charge partielle par l'OPCO).

Internat

Vous pouvez accéder à un service d'internat sur le site.

L'accès est réservé aux apprenants du campus sur réservation et une contribution financière est demandée. Vous bénéficiez d'une aide financière de l'OPCO pour ce service.



Renseignez-vous pour l'achat du ticket et des horaires d'ouverture du service restauration/hébergement auprès de l'accueil du centre de formation



Accessibilité

Transport en commun

Les lignes car Ouest numéro 3 ; 4 ; 61 ; 76 ; 77 ; 78 ; 79 ; 80 : Arrêt Centhor

Le statut d'étudiant des métiers ou de stagiaire de la formation professionnelle (sous réserve d'éligibilité) donne droit selon éligibilité à des tarifs sur les transports. Renseignement auprès de la scolarité.

Handicap

Le référent handicap du centre est à votre écoute pour tout besoin spécifique.



Accueil des apprenants en situation de handicap :

Le référent chargé de l'accueil et de l'accompagnement des apprenants en situation de handicap du site se tient à votre disposition par téléphone ou sur place

Parking

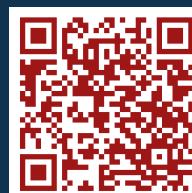
Un espace de parking auto, vélo et deux roues est à disposition à l'entrée du centre de formation. L'espace est accessible de 7h30 à 17h.

En cas d'urgence

Veuillez respecter les consignes affichées dans les locaux et les instructions données par le formateur.

Le règlement intérieur

Le règlement intérieur de CMA FORMATION s'applique aux étudiants et stagiaires de la formation professionnelle. Il est disponible en ligne sur le [site Internet artisanat974](https://www.artisanat974.fr) et détaillé dans le livret d'apprentissage.



Scanne moi

En outre le règlement du Centhor s'applique pour tous les espaces communs, il est consultable par voie d'affichage.





Déroulement de **votre formation**

Le temps de l'accueil, prendre ses marques

Le personnel du centre vous accueille et transmet les informations pratiques.

L'ouverture de la formation est réalisée par le gestionnaire de la formation qui vous présente brièvement la CMAR, le centre, votre formateur et rappelle les règles d'usage de fonctionnement du centre de formation.

Le dossier de candidature est complété et les pièces justificatives sont réceptionnées à votre entrée en formation.

Des interlocuteurs pendant la formation

Le responsable d'unité pédagogique est votre interlocuteur en cas de demande particulière ou de souhait de faire évoluer votre parcours. Il a la charge d'organiser **les emplois du temps** des sections.

Ils sont accessibles pour consultation au **tableau d'affichage**. Ce tableau est un outil de transmission d'information concernant la vie du centre.

Assiduité

Vous devez honorer les temps de présence prévus en signant la feuille d'émargement collectif (en noir ou bleu). Vous devez respecter les horaires de la formation et signaler tout retard ou absence dans les plus brefs délais et les justifier auprès de l'administration

Retard et absence font l'objet d'un traitement régulier.

Reportez-vous au règlement intérieur.

Examens et insertion

L'objectif de votre formation est de réussir vos examens et votre insertion professionnelle. L'assiduité en entreprise et en centre conditionne cette réussite.



Votre avis compte

Au cours de votre formation vous serez invité à remplir :

- un questionnaire de satisfaction
- une fiche de vœux

Nous vous remercions de les remplir avec le plus grand soin.

Votre avis permettra de faire évoluer les formations et d'apprécier instantanément la qualité des interventions de formation et des prestations annexes (accueil, supports de cours...).

Organisation de votre travail

Les **machines et équipements** mis à votre disposition sont des outils contribuant à votre formation. Apprendre à les faire fonctionner et en prendre soin, les ranger, font partie intégrante de votre formation et des gestes professionnels que vous allez développer.

En atelier, le **respect d'une tenue de travail** adaptée et conforme aux règles de sécurité est obligatoire.

Outils pédagogiques

Tout au long de votre formation, les formateurs s'appuient sur des outils pédagogiques appropriés et des supports de cours actualisés pour que vous puissiez mettre en application l'enseignement suivi dès votre retour en entreprise.

Le Livret d'apprentissage est l'outil privilégié de suivi des connaissances et compétences abordées en centre et en entreprise. C'est l'outil de communication indispensable et obligatoire entre le centre de formation et l'entreprise.

Il est important de le compléter régulièrement et de le faire signer par le maître d'apprentissage ou tuteur.



Le RGPD

CMA Formation est amené à recueillir des données personnelles afin d'assurer la gestion administrative et pédagogique des actions de formation. Ces données peuvent être communiquées à l'extérieur pour satisfaire à des obligations légales et réglementaires ou contractuelles. Conformément à la loi « informatique et libertés », l'Apprenant dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concerne en envoyant un courrier électronique au DPO : rgpd@cmareunion.fr. CMA FORMATION s'engage à respecter la réglementation applicable au traitement de données à caractère personnel et, en particulier, le Règlement Général de Protection des données (RGPD).

Représentation et règles de vie

Un délégué pour être représenté

Un délégué est élu pour chaque section. Il a la charge de représenter les autres apprenants, d'assurer le rôle de porte-parole lors de réunions officielles (conseil de perfectionnement notamment) et autres manifestations.

Le dialogue est encouragé entre les délégués de section et la direction afin de contribuer au fonctionnement de la vie du centre.

Droits et devoirs des apprenants

En tant qu'apprenant, vous avez des **droits et des devoirs**. Ils sont détaillés dans le règlement intérieur de CMA FORMATION.

CMA FORMATION s'engage pour la mixité et la lutte contre la discrimination et toute forme de harcèlement.

Un comportement respectueux du règlement intérieur et professionnel est attendu de tous en centre.

Des **mesures éducatives et disciplinaires** sont prévues dans le Règlement intérieur et mises en œuvre.

Sécurité

CMA Formation s'engage à mettre en œuvre les éléments nécessaires à la sécurité des apprenants tout au long de leur parcours de formation.

L'affichage dans le centre vous donne les informations utiles.

 **La sécurité est l'affaire de tous**

Que faire ?



EN CAS D'ACCIDENT APPEL DU SAMU

- Depuis votre mobile, composer le 15
- Prévenir l'accueil du centre.



EN CAS D'INCENDIE APPEL DES POMPIERS

- Depuis votre mobile, composer le 18
- Prévenir l'accueil du centre.
- Déclencher l'alarme sonore à l'aide des boutons poussoirs et se rendre jusqu'au point de rassemblement.

Le référent handicap

Vous êtes concerné(e) par le handicap si un problème de santé et/ou une restriction vous empêche d'accomplir certaines tâches dans votre formation ou dans votre emploi.

Le référent handicap est l'interlocuteur privilégié des apprenants en situation de handicap. Son rôle est d'assurer un accompagnement personnalisé et adapté à l'apprenant tout au long de son parcours de formation. Il coordonne les actions mises en œuvre pour faciliter l'accès et le maintien en formation et en entreprise.

Il a pour fonction d'identifier, d'accompagner, d'écouter, d'aider et d'orienter l'apprenant mais aussi d'informer et sensibiliser au handicap les équipes du centre et les employeurs.

L'adaptation des parcours

1

Pas de limite d'âge pour signer un contrat d'apprentissage

2

Une durée de formation adaptée si besoin

3

Une demande d'aide humaine et/ou matérielle si besoin

4

Une adaptation de la pédagogie

5

Des aménagements aux examens



**Faites appel au référent handicap de votre centre, il est à votre écoute.
Vous aurez accès à un entretien personnel dédié
au sein de votre Centre de Formation.**



Accompagnement social et éducation à la citoyenneté

L'équipe du centre vous accompagne dans votre parcours, cela inclut un **accompagnement social et une information sur les démarches administratives et aides mobilisables** liées au parcours de formation et aux droits.

La vie scolaire apporte son **écoute et son accompagnement en cas de difficulté** en cours de formation. L'assistante d'éducation oriente vers un réseau de partenaires.

Le centre propose aussi à ses apprentis des actions de prévention et de sensibilisation : addictions, santé, don du sang, gestion des déchets, cyber-harcèlement, sécurité au travail...

Ces expériences complètent votre parcours.

Les actions collectives permettent de se confronter à des thèmes importants dans le cadre de la vie professionnelle mais aussi en tant que citoyen.



Petit équipement, permis de conduire, nous t'accompagnons à mobiliser les aides financières



**Un problème de logement, des difficultés dans la famille ?
Contacte l'assistante d'éducation.**



« J'ai pu bénéficier de l'aide au permis et ça m'a aidé pour le déroulement de mon apprentissage et ensuite pour décrocher un contrat plus loin de chez moi. Le plus important c'est que j'ai pu confier des difficultés personnelles quand on m'a orienté vers Kozé Jeunes »

L'émulation à travers des concours d'excellence

La particularité d'un parcours en centre de formation de la CMA tient aussi aux possibilités de participer à des concours et trophées d'excellence.

Meilleurs apprentis de France, prix des apprentis de la Société des Membres de la Légion d'Honneur, prix de la mixité, trophées métiers des branches professionnelles et du **réseau des Chambres de Métiers**, le centre accompagne ses apprentis dans des concours régionaux, nationaux et internationaux avec succès depuis plus de 30 ans.

Chaque année des jeunes sont lauréats de concours à La Réunion et souvent au national et à l'international ; cette reconnaissance de leurs talents accélère leur parcours professionnel.





Mobilité en cours de formation

La CMAR détient une accréditation pour la mobilité de ses apprenants. Les mobilités Erasmus offrent aux apprentis une expérience unique de développement

personnel et professionnel, en leur permettant d'acquérir de nouvelles compétences techniques et linguistiques dans un contexte international.

Ces expériences favorisent l'ouverture d'esprit, l'adaptabilité et renforcent l'employabilité sur le marché du travail.

Les mobilités Erasmus permettent aux apprentis de se confronter à de nouvelles cultures, de développer leur réseau professionnel et d'accéder à des opportunités de carrière



**Envie de bouger ? Tenter une nouvelle expérience et enrichir ton parcours ?
Rapproche toi du référent mobilité de ton centre.**

Ils témoignent !

“

J'ai appris à m'adapter a leurs méthodes de travail, au rythme (plus rapide) avec les « défis » entre collègues (vidange minutée !), j'ai appris à prendre le métro, à parler un peu l'italien, ça m'a changé, dans le bon sens, mon patron me trouve plus débrouillard.

”

“

J'ai redécouvert que c'est ça (la coiffure) que j'aime bien faire ; voir autre chose, cela m'a remotivé, reboosté. Ma patronne a vu le changement : je suis plus ouverte avec les clients, j'ai plus de confiance, plus affirmée .

”

“

C'était la première fois que je quittais l'île de la Réunion. J'ai découvert une nouvelle culture, et appris a passer la barrière de la langue. Ca s'est très bien passé en entreprise, j'étais autonome. Je souhaite postuler à l'entreprise E+I Engineering après mon CAP.

OULOUMENI Walter - 25 ans - CAP Electricien

”



Médiation et lutte contre le décrochage



Parfois le parcours de formation ne se passe pas comme prévu. Si au cours du contrat d'apprentissage, des difficultés ou des conflits apparaissent, la médiation peut être nécessaire.

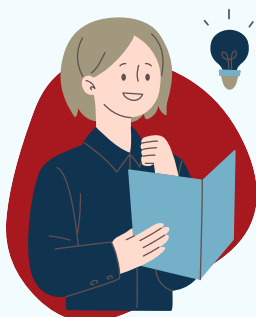


A quoi sert la médiation ?

La médiation de l'apprentissage est sollicitée pour résoudre les litiges entre les employeurs et les apprentis ou leur famille concernant l'exécution ou la résiliation du contrat d'apprentissage. Elle sert à établir et maintenir des conditions favorables à l'écoute, à l'échange et au dialogue sans jugement, dans la neutralité, et dans le respect de la confidentialité.



Quand intervient la médiation ?



En prévention : Suivi des jeunes et des entreprises qui rencontrent des difficultés, lien avec le centre. Accompagnement en cas de décrochage.

En conseil : Pour apporter une écoute, un conseil sur les problèmes rencontrés par une des parties (sans forcément aller jusqu'à la médiation, ou une rupture).

En médiation : En résolution amiable des différends sur la base du volontariat des parties (entretien de médiation).

En sécurisation : après une rupture, le maintien en centre se fait avec un accompagnement pour la recherche d'une nouvelle entreprise.



En cas de la démission en dehors de sa période d'essai, l'apprenti est tenu de saisir le médiateur de l'apprentissage (Art. L6222-18 du Code du travail).

Médiation

Contactez la médiatrice de l'apprentissage pour toute difficulté rencontrée dans l'exécution de votre contrat en relation avec votre entreprise

Contact de la médiation

angelica.sarpedon@cma-reunion.fr



0262 70 99 62 - 0693 33 99 63

Permanence dans les centres (une fois par mois, selon programmation)

Notes

This image shows a full page of white paper with horizontal dotted lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page, providing a guide for handwriting or typing. There are no margins, text, or other markings on the page.

Notes

This image shows a full page of white paper with horizontal dotted lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page, providing a guide for handwriting or typing. There are no margins, text, or other markings on the page.

CMA FORMATION

NOS CENTRES DE FORMATION

SAINTE-CLOTILDE

Av. Stanislas Gimart

Tél. 0262 28 18 30

SAINT-GILLES LES HAUTS

1 route de l'Eperon

Tél. 0262 55 68 55

SAINT-ANDRE

rue Comorapoullé

Tél. 0262 46 62 00



SAINT-PIERRE

CPOI - 65 rue du Père Lafosse

Tél. 0262 70 99 62

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT

REGION ILE DE LA REUNION

42 rue Jean Cocteau - BP 10034 - 97491 Sainte-Clotilde

Tél. : 0262 21 04 35

www.artisanat974.re